



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-034-2018-09**

PUBLIÉ LE 28 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne

IDF-2018-09-18-010 - DECISION 12DEL18 - Délégation de signature donnée dans le cadre d'accords cadres donnant lieu à la conclusion de marches subsequents (1 page)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne

IDF-2018-09-18-010

DECISION 12DEL18 - Délégation de signature donnée
dans le cadre d'accords cadres donnant lieu à la conclusion
de marches subsequents

DECISION**DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE D'ACCORDS-CADRES
DONNANT LIEU A LA CONCLUSION DE MARCHES SUBSEQUENTS**

Le Président de la CCI Seine-et-Marne,

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

DECIDE

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

Concernant les accords-cadres donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents (article 78 et suivants du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics), de donner délégation de signature aux personnes mentionnées, ci-après, à effet de signer dans la limite de leurs attributions respectives :

- les lettres de consultation aux entreprises titulaires de l'accord-cadre considéré,
- les lettres informant les entreprises du rejet de leur offre,
- les marchés subséquents dans la limite de la délégation de dépense qui leur a été accordée,
- les lettres de notification de chacun des marchés subséquents.

Monsieur Fehd BENS Aid, Directeur de l'UTEC

Madame Hélène CARBONNIER, Responsable des services généraux et de l'immobilier,

Madame Françoise D'HONDT, Directeur Communication et Affaires Institutionnelles,

Madame Patricia DORIGO, Directeur Place des Métiers,

Madame Corinne JULLIEN, Directeur Développement et Attractivité des Territoires,

Madame Emeline LONGUEVILLE, Directeur Marketing et Communication Produits,

Monsieur Bertrand VINCENT, Directeur Développement des Entreprises,

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 18 septembre 2018.

Le Président,



Jean-Robert JACQUEMARD